



LA FORMATION PROFESSIONNELLE : LES DISPOSITIFS, LE PLAN DE FORMATION

A lors que les marges de manœuvre des établissements et services du secteur sanitaire, social et médico-social se resserrent, la formation professionnelle représente un levier important pour développer la qualité de l'accueil, de l'accompagnement et des soins. Par ailleurs, la formation professionnelle occupe une place centrale dans la gestion des ressources humaines.

Optimiser son approche de la formation professionnelle, c'est :

- s'inscrire dans un contexte réglementaire et développer un savoir-faire technique ;
- définir une politique de formation adaptée à la structure, en lien avec la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

C'est pourquoi la FEHAP a conçu deux formations complémentaires sur ce sujet.

La formation présentée ici est spécialement conçue à l'intention de tous les acteurs en charge du plan de formation afin qu'ils maîtrisent les dispositifs de formation revus dans la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les différents dispositifs de formation
- Identifier des pistes de travail pour optimiser les fonds du plan de formation et concevoir des montages financiers en fonction des actions de formation
- S'approprier les outils et méthodes d'élaboration du plan de formation



24 et 25 mai 2018



Paris



632 €
par personne



2 jours



01 53 98 95 03



formation@fehapp.fr

CONTENU

Les dispositifs de formation

Les grands principes, les finalités, les voies d'accès, le financement et l'utilisation des fonds
Les dispositifs légaux à la disposition de l'employeur : le plan, la période de professionnalisation
Les spécificités des contrats de professionnalisation et des contrats d'apprentissage
Les dispositifs spécifiques de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif
Le compte personnel de formation : un levier pour la qualification
Les dispositifs et outils de formation à la disposition des salariés : le Congé Individuel de Formation (CIF) et le « passeport de formation »
Les spécificités du Développement Professionnel Continu (DPC)

L'élaboration du plan de formation

Des orientations stratégiques au plan de formation
Des besoins au choix des actions de formation et des voies d'accès
Formation et dialogue social : le dispositif de concertation
Les étapes, le calendrier, les points de vigilance
Coût et financement de la formation
Formalisme requis

Prérequis

Connaissances relatives à une fonction managériale et/ou RH

PUBLICS

- Directeurs et directeurs-adjoints
- Responsables des ressources humaines
- Assistants ressources humaines et toute personne en charge du plan de formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive alternant :**
- apports théoriques et méthodologiques
 - cas pratiques
 - travaux en sous-groupes
 - échanges et mutualisation

INTERVENANTS

- Conseiller Formation Professionnelle et relations du travail